

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON LAROUTE, Marielle BRUNET, Dominique BARRAT, Jacqueline AYMOZ, Pierre EYMERY, Dominique GOVAERTS, Anthony MAHE, Richard MEYER, Joëlle RAMBAUD.

POUVOIRS : Michel KRYSTLIK a donné pouvoir à Michel CUDET
Adrien CHOLLAT a donné pouvoir à Marie-Cécile CHOLLAT-RAT
Nadine ROUX a donné pouvoir à Thierry BEAUFORT

SECRETAIRE : Marie-Cécile CHOLLAT-RAT

En exercice : 18 Présents : 14 Votants : 17

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté

INFORMATIONS GENERALES

❖ Monsieur le Maire a ouvert la séance,

La période des vœux sera terminée, à 95%, ce prochain samedi. La représentation des élus de St Geoire en Valdaine a été moyenne et déséquilibrée, certaines communes recueillant plus de fréquentation que d'autres. Il me semble que nous avons déjà fait mieux par le passé.

Les faits marquants depuis le début de janvier sont les suivants :

- Un glissement de terrain rue Pasteur, à savoir l'ancienne école maternelle, ex centre aéré... qui touche à la fois la propriété privée, l'espace public par sa voie d'accès et le SIEGA. A ce jour, l'origine de cet éboulement serait due à une fuite sur le réseau d'eau potable, accentuée par les pluies abondantes de la nuit du 1^{er} au 2 janvier. Le Service de l'état RTM (restauration travaux montagne) s'est déplacé, a constaté et nous sommes en possession de leur rapport technique avec leurs recommandations. Un rapport plus détaillé encore sera établi par leurs services ou autres. C'est un gros dossier en perspective au plan des procédures juridiques. Trois des propriétaires concernés, Mme MORICE et Mr CARRON ainsi que l'indivision ELIA sont impliqués.
- Autre point, plus léger heureusement : le maître-nageur nous a informés qu'il ne souhaite plus travailler à St Geoire en Valdaine. Nous sommes donc en recherche d'un successeur. Si vous avez la perle rare dans vos connaissances, merci de nous la faire connaître.
- Vous voudrez bien retenir la réunion avec les présidents d'associations ce lundi 29, à 19h à l'espace Versoud. Votre présence sera appréciée. La réunion sera animée par David, Dominique, Thierry, Cécile et moi, sans oublier Alexandre, bien sûr.

Je propose de faire intervenir les représentants des pôles scolaire et culture en début de conseil tandis que nous sommes tous encore très vigilants. Intervention de Jacqueline Aymoz pour le CMJ, qu'elle se retrouve seule à animer et réclame du renfort et aussi de Marielle qui nous parlera des résultats de l'enquête auprès des parents d'élèves concernant le bilan des rythmes scolaires.

Il est accepté d'ajouter à l'ordre du jour, deux certificats d'urbanisme, la prise d'une délibération d'étude des sites patrimoniaux remarquables ou SPR, de réorienter la demande de subvention pour l'aménagement de la bibliothèque auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Dates des prochains conseils et réunions :

- Conseils municipaux : jeudi 22 février 2018 – jeudi 22 mars 2018 (vote du budget)
- Commissions finances : lundi 5 février 2018 – lundi 5 mars
- Réunion avec tous les présidents d'associations le lundi 29 janvier 2018

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

- Commission Aménagement 02/2018

Rapport de Patrice MORTREUIL

- Commission Environnement 02/2018

Rapport de Patrice MORTREUIL

- Commission Culture et équipements sportifs du 10/01/2018

Rapport de Marielle BRUNET

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- *Administratif*

- ✓ Point d'information sur la campagne de recensement 2018

Les agents recenseurs ont débuté le recensement le 18 janvier et l'accueil qui leur ait réservé est bon. Les retours par internet sont privilégiés. Cependant certains habitants refusent de répondre même de manière informatisée. Des relances sont faites afin d'obtenir le maximum de réponses. La campagne se terminera le samedi 17 février.

- *Ressources humaines*

- ✓ Modalités de réalisation des heures supplémentaires

Les agents municipaux sont amenés à effectuer des heures supplémentaires. Afin de valider les différents cadres d'emploi bénéficiaires des indemnités, la délibération de 2010 est à actualiser en mentionnant les filières et grades concernés.

Décision : adopté à l'unanimité

POLE ETUDES – TRAVAUX – PROJETS

- ✓ Aménagement

- ❖ Les travaux d'accessibilité de l'espace Versoud se terminent avec une échéance programmée à la fin du mois de février.

- ❖ L'installation des conteneurs semi-enterrés place Bonnin et Combe du Versoud sera finalisée au printemps après réalisation des espaces permettant de recevoir les cuves.
Le Pays Voironnais prend en charge financièrement l'acquisition des conteneurs. Seule la partie génie civil reste à la charge de la commune. Au total 13 conteneurs seront posés. La commune sera pilote sur le territoire du Pays Voironnais pour la mise en place de conteneurs permettant le dépôt des déchets alimentaires (poubelle marron). Des temps d'information sont à organiser avec les riverains pour finaliser l'organisation.

- ❖ Le troisième panneau à message variable sera opérationnel place du 19 mars 1962 dès le début du mois de février.

- ✓ DETR : demande de subvention pour la création d'un point numérique

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération, la commune s'est portée candidate pour mettre en place un point numérique permettant aux administrés de remplir leurs démarches administratives. Le coût de l'aménagement est de 1139 € subventionné à hauteur de 50%.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ DETR : demande de subvention pour l'accessibilité de l'Ecole Val'Joie

Dans le cadre du plan accessibilité et de la politique communale en la matière, Monsieur le Maire présente la demande d'aide financière effectuée en sous-préfecture de la Tour du Pin et informe qu'il convient de valider le plan de financement de l'opération d'un montant de 97 400 € subventionné à hauteur de 20 %.

Décision : adopté à l'unanimité

POLE ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

➤ Commission Urbanisme du 23 janvier 2018

CERTIFICATS D'URBANISME

CUa 38 386 17 20064 – réceptionné le 13 décembre 2017

Demandeur : M^e Gaëlle Gonon

Adresse du terrain : route des Balcons de la Valdaine

Objet : Vente Machus / Thermo-Liaudy Argentier

Section (s) / Parcelle (s) : AL 457

Zonage : Ubb2

CUa 38 386 17 20065 – réceptionné le 28 décembre 2017

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : Vente Consorts Dorel / Allari

Section (s) / Parcelle (s) : AN 112 – AN 113 – AN 117

Zonage : Ub et Ubb1

CUa 38 386 17 20066 – réceptionné le 28 décembre 2017

Demandeur : M^e Christine Seiller

Adresse du terrain : Le Petit Consuoz

Objet : Vente Beauvais / Sanner

Section (s) / Parcelle (s) : AV 201 (issue de AV 182) – AV 200 (issue de AV 181)

Zonage : Ne

CUa 38 386 18 20001 – réceptionné le 2 janvier 2018

Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : route du Petit Consuoz

Objet : Vente Dumond / Brassin Novel

Section (s) / Parcelle (s) : AV 187 – AV 188

Zonage : Ne et Neb1

CUa 38 386 18 20002 – réceptionné le 2 janvier 2018

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : impasse du Roulet

Objet : Vente Ronflet / Gros-Coissy - Cabrolier

Section (s) / Parcelle (s) : AS 401 – AS 403 – AS 404

Zonage : AS 401 et AS 404 = Nh

AS 403 = A

CUa 38 386 18 20003 – réceptionné le 8 janvier 2018

Demandeur : M^e Marc Billon-Galland

Adresse du terrain : route du Grand Consuoz

Objet : Vente Micoud / Skura - Quinto

Section (s) / Parcelle (s) : AS 288

Zonage : Nh

CUa 38 386 18 20004 – réceptionné le 10 janvier 2018

Demandeur : M^e Christine Seiller
Adresse du terrain : route de Grosset
Objet : Vente Garcia / Armand – Le Saux
Section (s) / Parcelle (s) : AD 286 – AD 288
Zonage : Nh et A

CUa 38 386 18 20005 – réceptionné le 15 janvier 2018

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : route du Paris
Objet : Vente succession Epstein / Sparaco - Planeilles
Section (s) / Parcelle (s) : AL 179 – AL 180
Zonage : Ub

CUa 38 386 18 20006 – réceptionné le 19 janvier 2018

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : Santrey
Objet : succession Salio
Section (s) / Parcelle (s) : AK 128
Zonage : A et Ab2

CUa 38 386 18 20007 – réceptionné le 19 janvier 2018

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : Place André Chaize
Objet : vente AEW ImmoCommercial / EPFLD
Section (s) / Parcelle (s) : AN 185
Zonage : Ua

CUa 38 386 18 20008 – réceptionné le 22 janvier 2018

Demandeur : M^e Louis Bourbon
Adresse du terrain : route de Plampalais
Objet : vente Consorts Carron / Noussan
Section (s) / Parcelle (s) : AN 5 – AN 166
Zonage : Ub

CUa 38 386 18 20009 – réceptionné le 23 janvier 2018

Demandeur : M^e Bernard Gallety
Adresse du terrain : St Paul
Objet : propriété Forestier
Section (s) / Parcelle (s) : AL 386
Zonage : Ubb4

CUa 38 386 18 20010 – réceptionné le 23 janvier 2018

Demandeur : Bernard Gallety
Adresse du terrain : St Paul
Objet : propriété Forestier
Section (s) / Parcelle (s) : AL 407
Zonage : Auab4, Auaa et Aa

CUa 38 386 18 20011 – réceptionné le 18 janvier 2018

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : impasse de la Motte Castrale
Objet : donation Mme Fremion / Mme Bréart de Boisanger
Section (s) / Parcelle (s) : AW 236
Zonage : Ub

ajout lors du conseil

CUa 38 386 18 20012 – réceptionné le 22 janvier 2018

Demandeur : M^e Christine Seiller
Adresse du terrain : Route du Petit Consuoz
Objet : vente Baritaud-Beauvais / Pimienta-Maillot
Section (s) / Parcelle (s) : AV 199 et AV 202
Zonage : Ne

ajout lors du conseil

CUa 38 386 18 20013 – réceptionné le 22 janvier 2018

Demandeur : M^e Gaëlle Gojon

Adresse du terrain : route de la Lambertière

Objet : vente Rolland-Mignot / Duret-Paltrinieri

Section (s) / Parcelle (s) : AN 153 – AN 154

Zonage : Ubb4

DECLARATIONS PREALABLES

DP 38 386 17 20055 – Réceptionné le 31 octobre 2017

Demandeur : Bernard Budillon-Rabatel

Adresse du terrain : impasse de la Motte Castrale

Objet : construction d'un abri en bois et d'une clôture

Section (s) / Parcelle (s) : AW 394

Zonage : Ub

Demande de pièces complémentaires de l'architecte des bâtiments de France

DP 38 386 17 20057 – Réceptionné le 19 décembre 2017

Demandeur : Alain de Maria

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : réfection de toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AM 104

Zonage : Uab1

L'architecte des bâtiments de France donne son accord.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38 386 17 20004 – Réceptionné le 30 novembre 2017

Demandeur : François Palpacuer

Adresse du terrain : Choché le Michaud

Objet : extension de la maison

Section (s) / Parcelle (s) : AL 553

Zonage : Ubb2

Demande de pièces complémentaires sollicitées par le service instructeur

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

AB2C Notaires

Adresse du terrain : route du Roulet

Section (s) / Parcelle (s) : AN 112 – AN 113 – AN 117

M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : route des Balcons de la Valdaine

Section (s) / Parcelle (s) : AL 457

AB2C Notaires

Adresse du terrain : route du Paris

Section (s) / Parcelle (s) : AL 179 – AL 180

M^e Louis Bourbon

Adresse du terrain : route de Plampalais

Section (s) / Parcelle (s) : AN 5 – AN 166

M^e Gaëlle Gojon

Adresse du terrain : route la Lambertière

Section (s) / Parcelle (s) : AN 153 – AN 154

➤ **PLU : Site Patrimonial Remarquable (SPR)**

Pour défendre notre patrimoine et le mettre en valeur, il est nécessaire de rédiger une étude qui s'intégrera dans le règlement de l'urbanisme. Patrice MORTREUIL a présenté le dispositif en le motivant.

Les avantages de cette procédure consistent en la valorisation des sites classés en facilitant la protection des abords des monuments historiques tout en s'appuyant sur un document référence pour tous les projets concernés par les périmètres. Elle permettra également d'informer les habitants sur les possibilités urbanistiques de leurs biens.

Cette démarche est accompagnée par l'architecte des bâtiments de France ainsi que le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais avec lesquels un cahier des charges doit être rédigé afin de commander la réalisation à un cabinet spécialisé. La réalisation peut être financée à hauteur de 50 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Il faut considérer cette échéance comme une plus-value pour les documents d'urbanisme de la commune.

Il est demandé au conseil de valider la création d'un SPR.

Décision : adopté à l'unanimité

POLE SCOLAIRE – CULTURE

➤ **Points d'information de la commission Scolaire**

- ❖ Le questionnaire destiné aux familles au sujet du bilan des activités périscolaires a été diffusé aux parents d'élèves et les premiers retours montrent une satisfaction de l'organisation actuelle, les bénéfices de l'enseignement avec 5 matinées du lundi au vendredi et les contenus des NAP. Ce constat sera présenté lors des conseils de classe à venir (5 février pour la maternelle et 6 mars pour l'élémentaire) pour maintenir le dispositif à la rentrée 2018.

Le conseil municipal prend acte des résultats et valide la poursuite de l'organisation actuelle pour la rentrée de 2018. Le projet éducatif de territoire sera à renouveler après un travail avec les partenaires.

- ❖ Mme Aymoz présente les projets du conseil municipal des jeunes (ramassage des déchets le 28/02, loto intergénérationnel en avril, jardinage à l'école au printemps 2019...). Elle souligne surtout le fait que deux élèves qui l'accompagnaient ne sont plus disponibles et lance un appel pour l'aider lors des temps forts. Elle coordonne les actions mais sollicite un soutien afin de montrer que les enfants sont encouragés dans leurs initiatives.

➤ **Points d'information de la commission Culture**

- ❖ Le Voiron Jazz Festival fera escale à St Geoire en Valdaine le 30/03 à la brasserie la Dauphine
- ❖ La fête de la St Sulpice (25-26/08) se prépare avec un projet musical de rencontre de groupes porté par l'association FASILA Music. Il est envisagé des déambulations et concerts sur les deux journées. Des précisions seront apportées ultérieurement mais d'ores et déjà, le conseil municipal se réjouit de cette initiative qui est soutenue et encouragée.